

DOSSIER DE PRESSE

LA 7^{ème} BIENNALE DES CINÉMAS ARABES À PARIS

À PARIS

*du 26 juin au 4 juillet 2004
à l'Institut du monde arabe*

*du 27 juin au 3 juillet 2004
au Grand Action*

*du 30 juin au 6 juillet 2004
à l'espace Saint-Michel*

À MARSEILLE

*du 26 juin au 3 juillet 2004
aux Cinémas les Variétés et UGC – Cannebière
En plein air
à l'Amphi Conseil régional et à l'ancien abattoir*

*Attachée de presse
Zeina Toutounji-Gauvard
Tél. 01 40 51 34 77
Fax : 01 40 51 39 36
e-mail
ztoutounji@imarabe.org*

Poursuivant son action dans le domaine de la connaissance et de la diffusion du cinéma arabe en France, en Europe, et au-delà, l'Institut du Monde Arabe organise, du 26 juin au 4 juillet 2004, la 7^{ème} Biennale des cinémas arabes à Paris à l'IMA et du 26 juin au 3 juillet 2004 à Marseille.

La 7^{ème} Biennale présentera plus d'une centaine de films de fiction et de documentaire répartis en quatre sections :

- 1. Une section compétitive réservée aux longs et courts métrages, fictions et documentaires produits au cours des deux dernières années.*
- 2. Un hommage à l'actrice égyptienne Madiha Yousry.*
- 3. Un regard sur le cinéma irakien.*
- 4. Une section informative.*

Deux jurys décerneront les prix de la Biennale, d'un montant total de 31 500 euros.

*Le **Président d'Honneur** de la 7^{ème} Biennale sera le producteur tunisien **Tarak Ben Ammar**.*

*Deux rencontres seront organisées en présence des professionnels arabes et européens. La première s'articulera autour du thème « **Le documentaire dans le paysage audiovisuel arabe** » et la seconde autour du **cinéma irakien**.*

Plus d'une centaine d'invités : cinéastes, acteurs, producteurs et journalistes en provenance de l'ensemble des pays arabes, mais aussi de France, d'Europe et d'ailleurs, participeront à ce rendez-vous unique du cinéma arabe en Europe.

Prix de la 7^{ème} Biennale

Fiction :

1. **Le Grand Prix IMA du long métrage de fiction**, d'une valeur de **7.500 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par l'IMA à hauteur de **4.000 €** et par Titra Films à hauteur de **3.500 €**.
2. **Le Prix Maroun Bagdadi, Prix Spécial du Jury pour un long métrage de fiction**, d'une valeur de **4.500 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par Radio Orient.
3. **Le Prix IMA de la première œuvre pour un long métrage de fiction**, d'une valeur de **3.000 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par la Fondation GAN pour le Cinéma.
4. **Le Prix IMA du court métrage de fiction**, d'une valeur de **2.000 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par l'IMA.
5. **Le Prix IMA de la meilleure actrice.**
6. **Le Prix IMA du meilleur acteur.**
7. **L'Aide IMA à la distribution** d'un montant de **5.000 €** est attribuée au film ayant obtenu le Grand Prix IMA du long métrage de fiction à l'occasion de la sortie effective du film en France. Il est attribué au distributeur. Ce prix est offert par RFI à hauteur de 2.500 € et par RMC-MO à hauteur de 2.500 €.

Documentaire :

1. **Le Grand Prix IMA du long métrage documentaire**, dont la durée est supérieure à 50 minutes, d'une valeur de **3.500 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par Soread 2M.
2. **Le Prix Spécial du Jury pour un long métrage documentaire**, d'une valeur de **2.500 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par l'IMA.
3. **Le Prix IMA du court métrage documentaire**, dont la durée est inférieure à 50 minutes, d'une valeur de **2.000 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par l'IMA.
4. **Le Prix Spécial du Jury pour un court métrage documentaire**, dont la durée est inférieure à 50 minutes, d'une valeur de **1.500 €**. Ce prix est attribué au réalisateur. Il est offert par l'IMA.

TV5 s'associe au **Grand Prix IMA du long métrage documentaire**, par l'acquisition des droits de diffusion du documentaire primé sur tous les signaux de TV5 (droits monde, câble et satellite) avant la 8^{ème} Biennale des cinémas arabes à Paris en 2006, pour un montant de **4.600 €** pour un documentaire de 52' ou de **6.900 €** pour un documentaire de 90'.

Partenaires de la 7^{ème} Biennale

La 7^e Biennale bénéficie du soutien de :

- *Ministère de la Culture :*
 - *CNC/Direction des Affaires européennes et internationales*
 - *Direction des Affaires Internationales (DAI)*
 - *Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France (DRAC)*
- *Ministère des Affaires étrangères*
- *L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie*
- *TV5-CFI*
- *RFI/RMC Moyen Orient*
- *Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations(FASILD)*
- *Fondation Gan pour le Cinéma*
- *Fondation culturelle d'Abu Dhabi*

- *Radio Orient*
- *Soread 2M*
- *Beur FM-Beur TV*

- *Les Cahiers du Cinéma*

- *Laboratoires GTC*
- *Titra Film*

- *Hôtel Royal Monceau*
- *EgyptAir*

Jury fiction

Présidente

Bulle Ogier
Actrice, France

Yorgos Arvanitis
Directeur de la photographie, Grèce

Alberto Elena
Critique, Espagne

Kassem Hawal
Réalisateur, Irak

Nadia Kaci
Actrice, Algérie

Élias Khoury
Écrivain, Liban

Yousry Nasrallah
Réalisateur, Égypte

Section compétitive ***Longs métrages de fiction***

ALGÉRIE

Le Soleil assassiné de Abdelkrim Bahloul, Algérie/France/Belgique (2002) 83'

ÉGYPTE

L'Automne d'Adam de Mohamed Kamel El-Kalioubi, Égypte (2002) 120'

Nuits blanches de Hani Khalifa, Égypte (2003) 150'

Alexandrie-New York de Youssef Chahine, Égypte/France (2004) 128' (hors compétition, film d'ouverture)

La Porte du soleil de Yousry Nasrallah, Égypte/France (2004) 278' (hors compétition, film de clôture)

LIBAN

Dans les champs de bataille de Danielle Arbid, Liban/France/Belgique (2004) 90'

MAROC

À Casablanca, les anges ne volent pas de Mohamed Asli, Maroc/Italie (2004) 97'

Les Fibres de l'âme de Hakim Belabbas, Maroc/USA (2003) 92'

Les Voisins d'Abou Moussa de Mohamed Abderrahman Tazi, Maroc (2003) 122'

MAURITANIE

Fatima, l'Algérienne de Dakar de Med Hondo, Mauritanie (2004) 90'

PALESTINE

Atash (Soif) de Tawfik Abu Wael, Palestine (2004) 110'

SYRIE

Au plaisir des auditeurs de Abdullatif Abdulhamid, Syrie (2003) 89'

TUNISIE

El Kotbia de Nawfel Saheb-Ettaba, Tunisie/France/Maroc (2003) 103'

La Villa de Mohamed Damak, Tunisie/France (2003) 90'

Section compétitive ***Courts métrages de fiction***

ALGÉRIE

Cousines de Lyes Salem, Algérie/France (2003) 30'

De l'autre côté de Nassim Amaouche, Algérie/France (2003) 29'20''

La Douleur du silence de Mina Kassar, Algérie/France (2003) 26'

ARABIE SAOUDITE

Réflexions croisées de Haïfa Mansour, Arabie saoudite (2004) 15'

ÉGYPTE

Les Couleurs de l'amour de Ahmed Ghanem, Égypte (2002) 40'

Regard vers le ciel de Kamla Abou Zikri, Égypte (2003) 10'

Une nuit de Soad Chawky Aly, Égypte (2002) 30'

ÉMIRATS ARABES UNIS

Jawhara de *Hani al-Shaïbani, Émirats Arabes Unis (2003) 29'33''*

Sol mouillé de *Lamya Gargash, Émirats Arabes Unis (2003) 8'25''*

LIBAN

Beit Bayyi (La Maison de mon père) de *Leila Kanaan, Liban (2003) 21'*

Cendres de *Joana Hadjithomas et Khalil Joreige, Liban/France (2003) 26'*

MAROC

Balcon Atlantico de *Hicham Falah et Mohamed Chrif Tribak, Maroc (2003) 20'*

Happy day de *Abdeslam Kelai, Maroc (2003) 18'*

Momo Mambo de *Laila Marrakchi, Maroc/France (2003) 7'*

Un voyage de trop de *Aziz Salmy, Maroc (2002) 19'*

PALESTINE

Comme Vingt Impossibles de *Annemarie Jacir, Palestine (2003) 17'*

La Danse éternelle de *Hiam Abbass, Palestine/France (2003) 26'*

SYRIE

Un mètre carré de *Walid Hreïb, Syrie (2003) 11'*

TUNISIE

Mitterrand est mort de *Hedi Sassi, Tunisie/France (2003) 29'*

Jury documentaire

Président

Thierry Michel
Réalisateur, Belgique

Massoud Amrallah
Réalisateur, Émirats Arabes Unis

Kahéna Attia
Monteuse, Tunisie

Safaa Fathy
Réalisatrice, Égypte

François Margolin
Réalisateur, France

Section compétitive ***Longs métrages documentaires***

ALGÉRIE

Algérie, mes fantômes de Jean-Pierre Lledo, Algérie/France (2003) 106'
Aliénations de Malek Bensmaïl, Algérie/France (2003) 105'
Guerre sans images de Mohamed Soudani, Algérie/Suisse (2002) 90'

ÉGYPTE

Entre femmes de Hala Galal, Égypte/France (2004) 58'
Soraïda, une femme de Palestine de Tahani Rached, Égypte/Canada (2004) 119'

LIBAN

Aujourd'hui de Akram Zaatari, Liban/France (2003) 86' (Première mondiale en collaboration avec le Festival International du Documentaire de Marseille)
Maudit soit l'exil de De Gaulle Eid, Liban/France (2003) 52'

MAROC

Du côté de chez soi de Rahma Benhamou el-Madani, Maroc/France/Belgique (2003) 54'
Tanger, le rêve des brûleurs de Leïla Kilani, Maroc/France (2002) 53'

PALESTINE

Egteyah (Invasion) de Nizar Hassan, Palestine (2002) 58'
Enquête personnelle de Ula Tabari, Palestine (2002) 90'
Jénine Jénine de Mohamed Bakri, Palestine (2002) 52'
My friend my enemy de Mazen Saadeh, Palestine/France (2004) 52' (sous réserve)

SYRIE

Le Clap de *Ammar al-Beik, Syrie (2003) 58'*

Section compétitive **Moyens et courts métrages documentaires**

ALGÉRIE

La Clôture de *Tariq Tegua, Algérie/France (2002) 23'50*

ÉGYPTE

Le Bon Citoyen de Maadi de *Nader Helal, Égypte (2003) 21'*

Ils vivent parmi nous de *Mahmoud Soleiman, Égypte (2003) 25'*

Tous les jours de *Ahmed Maher, Égypte (2003) 20'*

Un jour à la pension Maffet Astoria au Caire de *Alia el-Bialy, Égypte (2003) 16'50*

LIBAN

BerlinBeirut de *Myrna Maakaron, Liban/Allemagne (2003) 23'*

Lettres à Francine de *Fouad Elkhoury, Liban (2003) 43'*

Le Parapluie mauve de *Sarmad Louis, Liban (2004) 11'*

SYRIE

Bleu-gris de *Mohamad al-Roumi, Syrie (2004) 23'*

Déluge au pays du Baas de *Omar Amiralay, Syrie/France (2003) 46'*

Juste une ville de *Hisham al-Zouki, Syrie/Norvège (2003) 13'*

TUNISIE

Raïs Labhar (Ô capitaine des mers) de *Hichem Ben Ammar, Tunisie (2002) 44'*

Séances spéciales

Klephty (L'Escroc) de Mohamed Khan, Égypte (2004) LM fiction 105'

Control Room de Jehane Noujaim, Égypte/USA (2003) LM Doc, 90'

Les Femmes yéménites et la démocratie de Khadija al-Salami, Yémen/France (2004) LM Doc, 58'

La Maison des Saoud de Jihane Al Tahri, Égypte-France (2004) 103'

Muron de Nigol Bezjian, Liban (2003) LM Doc, 90'

Relève la tête mon frère de Sayed Kaado, Liban (2002) CM Doc, 48'

Route 181, Fragments d'un voyage en Palestine-Israël de Michel Khleifi et Eyal Sivan (2004), LM Doc, 270'

Un mariage à Ramallah de Sherine Salama, Égypte/Palestine/Australie (2002) 90'

Hommage à Madiha Yousry

Jeune fille de milieu populaire, femme amoureuse, épouse ou amante, plus tard mère, puis grand-mère, Madiha Yousry aura incarné tous ces personnages. Elle sera passée d'un genre cinématographique à l'autre, depuis la comédie musicale où, pendant vingt ans, elle fut la partenaire principale des plus célèbres chanteurs égyptiens à l'écran, à la comédie sociale légère, du drame social aux films à suspense et aux sagas populaires ou mythologiques.

Tout au long de sa vie artistique, Madiha Yousry, qui appartient à la génération pionnière des stars égyptiennes dites " pures " (celles qui se sont consacrées exclusivement au cinéma par opposition à la génération précédente, venue du théâtre), est demeurée fidèle à son métier d'actrice et de productrice. Sensible aux problèmes de société, elle s'est servie de son métier comme d'un tremplin pour aborder des questions de droits de l'homme. Sa vie familiale s'est pliée à sa vie professionnelle : ses mariages successifs semblent avoir été un complément à son travail et ses relations d'amour et d'amitié avoir constitué les piliers de son engagement dans le cinéma.

Madiha Yousry a tourné dans une centaine de film. Elle a travaillé avec les plus grands des générations successives de réalisateurs égyptiens.

FILMS PRÉSENTÉS :

Maître Madiha de Youssef Wahbi, Égypte (1950)

La Chanson éternelle de Henri Barakat, Égypte (1952)

Les Filles d'Ève de Niazi Mostafa, Égypte (1954)

Vie ou Mort de Kamal al-Cheikh, Égypte (1954)

Terre des rêves de Kamal al-Cheikh, Égypte (1957)

Fidélité éternelle de Ahmed Dia Eddine, Égypte (1962)

Regard sur le cinéma irakien

C'est en 1909 qu'a lieu la première projection cinématographique à Bagdad. Le cinéma irakien, lui, naît une trentaine d'années plus tard, alors que le pays est dirigé par une monarchie locale, sous mandat britannique.

C'est en 1945 qu'apparaissent les premiers films irakiens coproduits avec l'Égypte, et réalisés par des cinéastes égyptiens : Le Caire-Bagdad (Al Kahira-Bagdad) de Ahmed Badrakhan, et Le Fils de L'Orient, de Niazi Mustapha.

Durant une décennie, la participation irakienne est exclusivement liée à la production et à l'interprétation, alors que la réalisation est confiée à des étrangers, Égyptiens en grande majorité, ou Libanais.

Les Studios de Bagdad financés par des capitaux irakiens et dotés de plateaux bien équipés pour l'époque sont inaugurés en 1948. Deux films y sont tournés : Alia et Issam, du Français André Shatan en 1948, en coproduction avec le Liban, et Leila en Irak de l'Égyptien Ahmed Kamel Morsi, en 1950.

En 1952, les Turcs exploitent les possibilités de ce studio en tournant, en participation avec l'Irak, deux films : Taher et Zahra et Arza et Kanbar.

Durant les années cinquante, plusieurs sociétés de production irakiennes se montent, à l'initiative d'artistes irakiens. Ces sociétés ne durent bien des fois que le temps d'un film. L'une d'elles, L'Union des Artistes (Ittihad Al Fannanin) produit, en 1957, le film irakien, Saïd Effendi, de Kameran Hosni, qui marque la naissance du courant social dans le cinéma irakien.

Le 14 juillet 1958, un coup d'État de l'armée renverse la monarchie hachémite. L'impulsion du plan économique de 1961 et la création, par l'État, dès 1959, du premier organisme officiel du cinéma, l'O.G.C.T. (Organisme général du Cinéma et du Théâtre) permettent un vrai décollage du cinéma irakien. Auquel vient s'ajouter l'intérêt croissant de la bourgeoisie pour cet art, encore nouveau, dans le pays. Cette période de grâce quant à la productivité cinématographique, en quantité plus qu'en qualité, s'étale de 1959 à 1977 où une trentaine de films sont produits.

Un courant social, amorcé par le film Saïd Effendi ouvre une brèche dans la veine commerciale propre à toute industrie cinématographique. Parmi ces films : Le Bon Augure (1967) de Mohamed Choukri Jamil, Le Contrôleur de Jaafar Ali (1967), Le Veilleur de nuit (Al Haris) de Khalil Chawki (1968).

Parmi la production visant le succès d'exploitation, des comédies, musicales ou non, des westerns et films noirs, des mélodrames... et un nouveau genre qui explore les sentiments patriotiques d'un peuple fier d'avoir accompli sa révolution. La mise en scène, naïve, de la fierté nationale se retrouve au fil de quelques titres évocateurs : La Volonté du Peuple (1959), Je suis d'Irak (1960), Pour la Patrie (1962), À l'Aube (1964).

Un certain essoufflement du secteur privé apparaît au début des années soixante-dix et, à partir de 1977, aucun film ne sera produit par lui. Et, l'O.G.C.T. (Organisme général du Cinéma et du Théâtre) devient par excellence l'instrument du pouvoir. Un pouvoir dominé à part entière par Saddam Hussein et son entourage.

Durant ces années de plomb, la production est essentiellement au service du régime en place.

Des budgets colossaux sont investis dans des péplums évoquant l'histoire ancienne ou récente de l'Irak, destinés à la mythification du pouvoir régnant.

Parallèlement à ces super-productions confiées parfois à de grands cinéastes égyptiens, des films sociaux vantant les transformations économiques et sociales, sont réalisés par une nouvelle génération de cinéastes irakiens. Ces films seront parmi les plus réussis de la cinématographie nationale, et les plus exportés en festivals. C'est le cas des Assoiffés de Mohamed Choukri Jamil, Le Fleuve de Fayçal Al Yasseri, Un autre jour de Saheb Haddad ou Des maisons dans cette ruelle de Kassem Hawal. Ce dernier film, comme tant d'autres, a eu des démêlés avec la censure.

Ce rapport répression/création sera omniprésent au cours des années Saddam.

Les années quatre-vingts correspondent à un exil massif de nombreux artistes et intellectuels irakiens, parmi lesquels de nombreux cinéastes. Ils inventeront, de gré ou de force, un cinéma de la diaspora. Un cinéma faisant la part belle au cinéma expérimental, au documentaire et au court métrage.

Cette sélection, brassant un demi-siècle de l'histoire, souvent douloureuse, du pays, s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large entreprise par l'Institut du monde arabe à Paris, en collaboration avec des institutions françaises, européennes et arabes, en faveur d'une campagne de sensibilisation pour la sauvegarde du patrimoine cinématographique irakien.

Films irakiens présentés dans le cadre de la Biennale

- Aleyya et Issam** de André Shatan, Irak (1948) 90'
Le Veilleur de nuit de Khalil Chawki, Irak (1968) 90'
Les Assoiffés de Mohamed Choukri Jamil, Irak (1972) 90'
Le Tournant de Jaafar Ali, Irak (1975) 100'
Les Marais de Kassem Hawal, Irak (1976) 60'
Le Fleuve de Fayçal al-Yassiri, Irak (1977) 110'
Le Berceau de Layth Abdel Amir, Irak/France (1985) 21'
Dans les champs étranges de maïs de Kassem Abd, Irak (1991) 38'
Les Irakiennes... une voix de l'exil de Maysoun Pachachi, Irak/Grande-Bretagne (1993) 51'
Nature morte de Kutaïba al-Janabi, Irak/Grande-Bretagne (1997) 12'
La Muette de Samir Zeidan, Irak/Pologne/Norvège (1999) 25'
Une entrée au mémorial de la liberté de Ouday Rachid, Irak (1999) 27'
Le Poète et le roseau de Mohammad Tawfik, Irak/Danemark (2000) 55'
Bagdad on/off de Saad Salman, Irak/France (2002) 86'
Forget Bagdad de Samir, Irak/Allemagne/Suisse (2002) 110'
Jiyan de Jano Rosebiani, Irak (2002) 94'
Zaman, l'homme des roseaux de Amer Alwan, Irak/France (2003) 77'
Le Retour à Babylone de Abbas Fahdel, Irak/France (2003) 52'
Nous les Irakiens de Abbas Fahdel, Irak/France (2004) 54'
16 heures à Bagdad de Tarek Hachem, Irak/Danemark (2004) 58'

*Une rencontre avec les cinéastes irakiens invités aura lieu autour du **cinéma irakien**.*

Rencontre Le documentaire dans le paysage audiovisuel arabe

*Dans le cadre de la 7^{ème} Biennale des cinémas arabes à Paris qui se tiendra du 26 juin au 4 juillet 2004, l'Institut du monde arabe organise, le 1^{er} juillet, une rencontre autour du « **Documentaire dans le paysage audiovisuel arabe** ».*

Et ce, dans un contexte mondial nouveau et significatif, où, ces dernières années, le documentaire a fait un bond en avant impressionnant en sortant de ses ghettos de festivals spécialisés et de ses cases télévisuelles-alibi.

La nature des politiques de production ou plus exactement, l'absence de politique de production de nombreux médias du monde arabe induit ainsi un type de documentaires très classiques et privilégie le reportage ou le documentaire éducatif. L'absence d'un budget conséquent, l'absence de pratique de ventes à l'étranger sont autant de facteurs qui accentuent les manques imputables à la représentation du genre dans les chaînes de télévision arabes.

À travers les interventions et la mise en relation de professionnels du monde arabe et de l'Europe, qu'ils soient réalisateurs, producteurs ou responsables d'instances institutionnelles, publiques et privées, une mise à plat devrait se faire jour des manques mais aussi des mutations positives en cours du documentaire dans le paysage audiovisuel arabe. Une étape de réflexion qui est tout le sens de cette rencontre.